DLP 21-6-62 128520

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

18 Juin 1962

Supplément n° 2 du mois de Juin.

VIGNE

/ Avertissement /

MILDIOU

Les pluies qui se sont produites ces derniers jours en de nombreux points du vignoble, vont permettre l'apparition localisée de taches primaires de Mildiou à partir du 22 juin.

Exécuter un premier traitement fongicide dans la période du 19 au 22 juin.

Apporter beaucoup de soins à cette application. Le concours de détection de taches primaires reste ouvert. Les 15 premiers envois seront primés.

VERS DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudémis)

Après un vol très irrégulier et souvent localisé, les premières pontes vont éclore incessamment. Dans les secteurs habituellement parasités, un premier traitement insecticide pourra être exécuté dans les conditions suivantes :

- A la réception de l'avis à l'aide d'un des produits ayant une action préventive, notamment :

- Arséniate de plomb
- D.D.T.
- Roténone (en poudrage seulement)
- D.D.D.
- Sevin

- Ou à partir du 23 juin à l'aide d'un des produits curatifs suivants :

- Parathion éthyle
- Parathion méthyle
- Diazinon
- Malathion
- Chlorthion (en poudrage seulement).
- Trichlorfon
- E.P.N.
- Mevinphos
- Azinphos

91

../..2

Supplément n° 2 du mois de Juin.

/Information /

OIDIUM

Dans toutes les vignes où l'on redoute les attaques de cette maladie, on pourra ajouter un produit mouillable à la bouillie antimildiou.

On peut également opérer en poudrage après la pulvérisation.

Les viticulteurs ayant opéré un traitement récent (moins de 5-6 jours) peuvent reporter cette application au stade de début de floraison de la vigne. On traitera alors de préférence en poudrage.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant / L. BOUYX.

GRANDE CULTURE.

(Région Lorraine seulement) 92

BETTERAVES.

PEGOMYIE DE LA BETTERAVE.

L'attaque de Pégomyie s'est gravement développée depuis quelques jours, notamment dans les cultures non protégées correctement (Rappel de notre note du 1er Juin).

Partout où ce ravageur a été reconnu en abondance, un traitement peut encore être réalisé. Employer alors un produit efficace permettant également la protection contre les Pucerons.